



**MONTÉLÉGER**

## **RELEVÉ DE DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 27 AVRIL 2026**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril à dix-huit heures, le conseil municipal de la commune de MONTÉLÉGER (Drôme), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Thierry Chopard, Maire.

Nombre de conseillers  
en exercice : 19  
présents : 18  
votants : 17

Date de convocation du conseil municipal : 22 avril 2026.

Présents : Mme S. Mollard, M. M. Gendron, Mme F. Cuoq, M. J.M. Vergnes, Mme L. Grand, M. F. Augé-Courtoi, Mme A. Vial, M. F. Vandermoere, Mme A. Blache, M. B. Mayaud, Mme A. Cotte, Mme L. Hassouné, Mme A. Krencker, M. A. Combedimanche, Mme G. Milliat-Billebaud.

Arrivés en cours de séance : M. P. Barde (à 18h27), M. G. Chopard (à 18h53),

Absents : M. G. Saroul.

Pouvoirs : Néant

A été nommé secrétaire de séance : M. A. Combedimanche

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer.

### **ORDRE DU JOUR**

- Adoption du règlement intérieur du conseil municipal
- Création des commissions municipales
- Travaux d'électrification du centre du village : approbation du projet de Territoire d'Energie Drôme
- Sollicitation du produit des amendes de police 2026
- Désignation d'un représentant de la commune au conseil de surveillance du Centre Hospitalier « Drôme Vivarais »
- Convention de mutualisation de la plateforme de dématérialisation des marchés publics de Valence Romans Agglo,
  - o Questions orales :
    - Tirage au sort des jurés d'assises 2027
    - Point sur les dossiers en cours

### **DECISIONS ET PROCES-VERBAL DU CONSEIL**

#### Démission de Monsieur Gilles Saroul, 1er adjoint :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur Gilles SAROUL a présenté sa démission de ses fonctions d'adjoint et de son mandat de conseiller municipal par courrier en date du 20 avril 2026.

Monsieur le Maire tient à souligner les qualités humaines de M. SAROUL durant son temps de présence au sein de l'équipe. Il précise toutefois que cette décision est personnelle et fait suite à des difficultés personnelles rencontrées par l' élu, empêchant la pleine tenue de ses engagements et le suivi de certains dossiers.

Conformément à l'article L. 2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette démission a été transmise à Madame la Préfète. Celle-ci deviendra définitive dès son acceptation.

Monsieur le Maire informe le conseil que cette démission entraîne une nécessaire réorganisation des dossiers municipaux :

- ✓ Redistribution des dossiers : Certaines thématiques portées par l'ancien 1er Adjoint seront désormais confiées à des conseillers municipaux délégués ou conseillers municipaux.
- ✓ Permanences : Le planning des permanences du week-end sera revu et communiqué prochainement.

Représentations et élections : Il sera procédé, lors d'une prochaine séance, à la désignation de nouveaux représentants au sein des commissions de Valence Romans Agglo et des différents syndicats de la commune. Par ailleurs, dès que la démission de M. SAROUL aura été officiellement validée par Madame la Préfète, le Conseil Municipal se réunira pour procéder à l'élection du nouveau 1er adjoint.

Le procès-verbal du conseil municipal du 31 mars 2026 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Monsieur le Maire rend compte des décisions qu'il a prises en vertu de la délégation reçue du Conseil Municipal conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- DM 2026-02 Remboursement Indemnités journalières Relyens arrêt maladie CANET
- DM 2026-03 Remboursement Indemnités journalières Relyens arrêt maladie OLLIER
- DM 2026-04 Remboursement Temps partiel thérapeutique 01 2026 LEURQUIN
- DM 2026-05 Remboursement Temps partiel thérapeutique 03 2026 LEURQUIN

### **Droit de préemption urbain**

Le droit de préemption urbain n'a pas été appliqué sur les immeubles suivants.

Date de signature	Situation du bien	Références cadastrales
14/04/2026	12, allée des Vignes	ZN 131
16/04/2026	Lieu-dit « Périon »	ZI 64-66-67-70-83-74
16/04/2026	Lieu-dit « Périon »	ZI 64-66-67-70-83-74
16/04/2026	Lieu-dit « Beauvert »	ZA 169-147-159

Monsieur le Maire rend en outre compte des dépenses effectuées du 26 mars 2026 au 21 avril 2026.

*Arrivée de M. Pierre Barde à 18h27*

## **DELIBERATIONS**

### **D2026-25 – ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur le Maire expose que le règlement intérieur du conseil municipal a été validé pour le mandat 2020-2026.

Il précise qu'il doit être actualisé afin pour tenir compte des évolutions législatives. Le projet de règlement a été transmis à l'ensemble des conseillers municipaux avec la convocation à la présente séance.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal :

- **D'APPROUVER** les termes du règlement intérieur du Conseil Municipal.
- **DE DIRE** que ce règlement entre en vigueur immédiatement à compter de sa transmission en Préfecture et de sa publication ;
- **DE PRÉCISER** que ce règlement pourra être modifié par délibération ultérieure du Conseil Municipal ;
- **DE CHARGER** Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

*Adoptée à l'unanimité.*

## **D2026-26 – CREATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES**

Monsieur le Maire rappelle que lors de la précédente séance du conseil municipal, un travail a été fait sur la création des commissions municipales. Il précise que le Maire est Président de droit de chacune de ces commissions et que les rapports de chaque commission seront présentés en Conseil Municipal par un rapporteur désigné au sein de ladite commission

**Monsieur le Maire propose au conseil municipal de constituer les commissions communales suivantes :**

<b>COMMISSIONS</b>	<b>NOMBRES DE MEMBRES</b>	<b>MEMBRES</b>
<b>Animation</b>	25	<b>Vice-Présidente</b> : Laurence Grand <b>Membres</b> : Jérôme Mouret, Mathias Gendron, Angélique Vial, Alexis Combedimanche, Frédéric Augé-Courtoi, Aurore Blache, Lina Hassouné, Françoise Cuoq, Ariane Cotte, Antonnella Krencker, Raphaël Boriassé, Michel Comboroure, Sylvia Pelurson, Mélanie Fayard, Thibaud Fayard, Philippe Irolla, Francis Réginato, Bernard Nicod, Valérie Champey, Caroline Tarry, Robin Descombes, Kevin Le Lué, Jean-Louis Rouzaire
<b>Réseaux, voirie, bâtiments communaux et espaces verts</b>	13	<b>Vice-Président</b> : Mathias Gendron <b>Membres</b> : Benoît Mayaud, Francis Vandermoere, Alexis Combedimanche, Frédéric Augé-Courtoi, Aurore Blache, Gaëlle Milliat-Billebaud, Leslie Metifiot, Ghislain Chopard, Patrick Praly, Laurent Espinasse, Julien Bonnet.
<b>Communication</b>	8	<b>Vice-Présidente</b> : Françoise Cuoq <b>Membres</b> : Ariane Cotte, Antonnella Krencker, Angélique Vial, Christine Giambra, Dominique Pozzetto, Jean-François Carrère
<b>Environnement et développement durable</b>	5	<b>Vice-Président</b> : Francis Vandermoere <b>Membres</b> : Pierre Barde, Benoît Mayaud, Pierre Verot
<b>Finances</b>	9	<b>Vice-Président</b> : Mathias Gendron <b>Membres</b> : Stéphanie Mollard, Françoise Cuoq, Jean-Marie Vergnes, Benoît Mayaud, Frédéric Augé-Courtoi, Laurence

		Grand, Francis Vandermoere.
<b>Sport et Jeunesse</b>	10	<b>Vice-Président</b> : Jean-Marie Vergnes <b>Membres</b> : Ghislain Chopard, Jérôme Mouret, Lina Hassouné, Laurence Grand, Frédéric Augé-Courtoi, Stéphanie Pacaud, Hervé Aubert, Emeric Ledoux.
<b>Sécurité</b>	5	<b>Vice-Président</b> : Jean-Marie Vergnes <b>Membres</b> : Francis Vandermoere, Frédéric Augé-Courtoi, Benoît Mayaud,
<b>Urbanisme et Aménagement du Territoire</b>	14	<b>Vice-Président</b> : Ariane Cotte <b>Membres</b> : Stéphanie Mollard, Mathias Gendron, Aurore Blache, Benoît Mayaud, Leslie Metifiot, Angélique Vial, Gaëlle Milliat-Billebaud, Ariane Cotte, Lina Hassouné, Philippe Mutin, Jacky Barnasson, René Gascon.
<b>Vie associative</b>	4	<b>Vice-Présidente</b> : Françoise Cuoq <b>Membres</b> : Frédéric Augé-Courtoi, Arianne Cotte
<b>Scolaire et Périscolaire</b>	7	<b>Vice-Présidente</b> : Stéphanie Mollard, <b>Membres</b> : Jean-Marie Vergnes, Lina Hassouné, Benoît Mayaud, Antonnella Krencker, Aurore Blache.

Adoptée à l'unanimité .

## **D2026-27 – TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU CENTRE DU VILLAGE : APPROBATION DU PROJET DE TERRITOIRE D'ENERGIE DROME**

Monsieur le Maire expose que Territoire d'Energie Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité sur la commune, aux caractéristiques techniques et financières suivantes :

<u>Opération</u> : <b>Electrification</b>	
Effacement et fiabilisation des réseaux électriques au centre du village, à partir du poste Village.	
<b>Dépense prévisionnelle HT</b>	<b>82 988.74 €</b>
dont frais de gestion : 3 951.84 €	
Plan de financement prévisionnel :	
Financements mobilisés par le Territoire d'Energie Drôme	66 390.99 €
<b>Participation communale</b>	<b>16 597.75 €</b>

**Monsieur le Maire propose au conseil municipal :**

- **D'APPROUVER** le projet établi par le Territoire d'Energie Drôme, maître d'ouvrage de l'opération, conformément à ses statuts, et à la convention de concession entre le Territoire d'Energie Drôme et ENEDIS.
- **D'APPROUVER** le plan de financement ci-dessus détaillé.

- **DE DIRE** que la participation communale finale sera ajustée en fonction du décompte définitif des travaux et du taux effectif de l'actualisation. Dans le cas où celui-ci excéderait la dépense prévisionnelle indiquée ci-dessus, la commune s'engage à verser le complément de participation nécessaire pour respecter les pourcentages de financement indiqués ci-dessus.
- **DE DECIDE** de financer la part communale sur les fonds propres.
- **DE S'ENGAGER** à ce que la commune verse sa participation dès réception du titre de recette transmis par le Receveur du Territoire d'Energie Drôme.
- **DE DONNER** pouvoir à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision et à la bonne gestion technique, administrative et comptable de ce dossier.

*Adoptée à l'unanimité.*

## **D2025-28 – SOLLICITATION DU PRODUIT DES AMENDES DE POLICE 2026**

Monsieur le Maire présente aux conseillers les travaux d'entretien de signalisation routière que la commune réalisera en 2026.

- Pose d'un panneau de limitation de tonnage « Chemin du puits »
- Achat d'un miroir réfléchissant pour le centre du village
- Achat d'un panneau « stop » et traçage au sol « porte de la Calade »

Il informe l'assemblée qu'une dotation provenant du produit des amendes de police relatives à la circulation routière peut être sollicitée par le conseil municipal auprès de la commission permanente du conseil départemental de la Drôme.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer afin de :

- **SOLLICITER** l'aide du département au titre du produit des amendes de police 2026 relatives à la circulation routière, au titre de l'enveloppe cantonale,
- **S'ENGAGER** à affecter ces crédits à l'entretien de la signalisation routière,

*Adoptée à l'unanimité.*

## **D2025-29 – DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA COMMUNE AU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU CENTRE HOSPITALIER « DROME VIVARAIS »**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier de l'Agence Régionale de Santé Rhône Alpes le sollicitant pour désigner un représentant devant siéger au conseil de surveillance du Centre Hospitalier Drôme Vivarais de MONTELEGER.

**Monsieur le Maire propose à l'assemblée de :**

- **DE DESIGNER** Monsieur Thierry CHOPARD en tant que représentant de la Commune au conseil de surveillance du Centre Hospitalier Drôme Vivarais de MONTELEGER.
- **DIT** que pour pallier les éventuelles absences du Maire, M. Benoît Mayayd est nommé représentant suppléant.

*Adoptée à l'unanimité.*

## **D2025-30 – CONVENTION DE MUTUALISATION DE LA PLATEFORME DE DEMATERIALISATION DES MARCHES PUBLICS DE VALENCE ROMANS AGGLO**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la convention proposée par la Communauté d'Agglomération de VRA consistant à bénéficier de l'outil de dématérialisation des marchés publics (profil acheteur) de l'entreprise AWS à titre gratuit.

Seuls restent à la charge de la commune les annonces légales contractualisées auprès des organismes de presse.

La commune a déjà adhéré à cette convention pour la période 2020-2026, et son renouvellement exprès est rendu nécessaire par le renouvellement de l'exécutif de la communauté d'agglomération.

Cette convention est proposée pour la durée du présent mandat et pourra être renouvelée par accord tacite des parties à la fin de chaque période annuelle, jusqu'au terme du mandat du Président de la Communauté d'Agglomération Valence Roman Agglo.

Il demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer afin :

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **D'APPROUVER** les modalités de la convention jointe en annexe,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à la signer et à fournir à la Communauté d'Agglomération de Valence Romans Agglo tous les documents nécessaires à son exécution.

*Adoptée à l'unanimité.*

### **QUESTIONS ORALES ET DIVERSES**

*Arrivée de M. Chopard G. à 18h53*

Tirage au sort des jurés d'assises :

Le tirage au sort est le suivant :

- ✓ N° 9 : ALRIC Françoise
- ✓ N° 781 : MAISONNEUVE Cathy
- ✓ N° 606 : GIRAUD Tanguy

Point sur les dossiers en cours :

Monsieur le Maire fait part de la première réunion du CCAS qui a eu lieu le 24 avril et au cours de laquelle Madame Françoise CUOQ a été nommée Vice-Présidente.

Il précise qu'un deuxième référent déchets doit être nommé pour siéger à Valence Romans Agglo : M. Pierre Barde viendra seconder M. Vandermoere.

Monsieur Vandermoere informe l'assemblée que 5 poteaux incendie sont manquants sur la commune, ils seront inscrits au budget.

Madame Mollard s'occupe du dispositif extra-scolaire.

Monsieur le Maire informe les conseillers de la rencontre des élus des communes de Beaumont-les-Valence, Beauvallon, Etoile-sur-Rhône, Portes-les-Valence, Montmeyran et Montéluçon organisée par Valence Romans Agglo qui aura lieu le 06 mai à 18h30 à Portes les Valence.

Fête du 1<sup>er</sup> mai : La fête s'organise, les élus sont attendu à 8h ce jour-là pour la mise en place.

Commémoration du 08 mai : Le rendez-vous est fixé à 11h15 devant la salle des fêtes. Les bleuets seront en vente à la sortie de la boulangerie, aux écoles et sur place avant et après la cérémonie. Le conseil est invité à participer massivement à cette cérémonie patriotique.

Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'élection sénatoriale qui aura lieu le 5 juin.

Il expose ensuite les mesures de police municipale qu'il a engagées afin de traiter la problématique des chiens dangereux au sein de la commune

Lotissement Les Colombes :

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'un constat d'infraction a été dressé à l'encontre de la société Rampa, suite à l'abattage non autorisé d'une parcelle boisée bénéficiant d'une protection environnementale. Parallèlement à la procédure engagée par la commune, une action judiciaire risque d'être initiée par certains riverains.

Mme Vial alerte sur les problèmes de sécurité routière constatés au virage des Trois Becs. L'adjoint aux travaux et à la voirie indique qu'une évaluation de la situation sera réalisée.

La séance est levée à 19 h 30